

1914, 2014 : même combat

Il y a cent ans, les villages de St-Légier-La Chiésaz et Blonay voyaient leur tranquillité perturbée par la guerre. Le 1^{er} août 1914, la mobilisation générale était, en effet, décrétée et le Conseil fédéral nommait le colonel Ulrich Wille en qualité de général de l'armée suisse.

Dans nos villages, alors essentiellement agricoles, le coup est rude, car les personnes mobilisées n'ont pas d'assurance de perte de gain et la solde est maigre. Ce sont les femmes et les enfants qui remplacent les hommes aux travaux des champs ou à l'atelier.

St-Légier-La Chiésaz était alors peuplé de 1100 habitants et comptait un important cheptel. A l'époque, on recensait ainsi 89 chevaux, 622 vaches, 183 porcs et 114 chèvres. Dans la commune voisine de Blonay, au même moment, on dénombrait 1000 habitants, 64 chevaux, 382 vaches, 58 porcs et 150 chèvres.

Lors des réunions des législatifs communaux, les débats étaient vifs. Par exemple, on s'inquiétait de l'heure de convocation, en général à 20h, car beaucoup de conseillers arrivaient en retard.

A St-Légier-La Chiésaz on se préoccupait, en plus, du coût des déchets... pas à cause des emballages, mais du transport du fumier jusqu'aux alpages des Mossettes et de Fontannaz-David. Certains conseillers se demandaient s'il ne serait pas plus économique de répandre les bouses au fur et à mesure de leur sortie de l'écurie. Ce qui réduirait le nombre de transports et les frais qui leur sont liés. Sur les routes non goudronnées, les enfants se dépêchaient de ramasser le crottin de cheval pour le mettre dans le plantage, car c'était le meilleur engrais.



Cette année-là, la solde des sapeurs-pompiers est rediscutée au sein du conseil. L'incendie de l'Auberge de la Veveyse, en novembre 1913, a coûté presque CHF 1000.-. Aussi, est-il décidé, qu'en cas de sinistre dans la commune, il ne sera pas payé de solde pour les deux premières heures et que, pour une alerte de moindre durée, il sera accordé 1/2 litre de vin par homme, assorti d'une ration de pain et de fromage.

Déjà à l'époque, les finances étaient un sujet sensible. Chaque dépense pouvait mettre en péril la caisse communale. Par exemple, le fourrier des sapeurs-pompiers recevait CHF 20.- par année, un régent CHF 1'500.- et le boursier communal CHF 1000.-. Certains ouvriers touchaient également ce montant, mais ils étaient payés à l'heure (entre 45 centimes et 1 franc).

En 1914, au Conseil communal de Blonay, quelques élus font remarquer que le coût de l'entretien de la route des Pléiades est de l'argent mal placé. A leur avis, il serait préférable de garder cet argent pour construire un nouveau collège (le futur collège de Cojonnex sera bâti en 1925).

De même, on relève que des ouvriers sont trop payés pour la construction du réservoir du Crépon. Et, selon le procès-verbal de la séance, il est question d'ouvriers étrangers apparemment plus payés que certains ouvriers indigènes. La concurrence existait déjà !

Les habitants de nos deux communes n'imaginaient pas encore que la guerre allait être si longue. De nombreuses lettres témoignent de leur difficulté à joindre les deux bouts. Les municipalités sollicitent l'armée afin qu'elle libère les hommes mobilisés pour les moissons et les vendanges.

Cette première guerre mondiale va également freiner l'installation de l'électricité pour l'éclairage public et dans les maisons. Les premiers téléphones sont mis en service. Le secrétaire municipal de St-Légier-La Chiésaz, qui est en même temps surveillant d'une section des canalisations du Service des eaux de Lausanne, propose de mettre la ligne à disposition de la commune. La municipalité hésite car l'abonnement annuel se monte à CHF 33.- !

Il y a cent ans, les principales discussions tournaient autour des finances et, comme aujourd'hui, les sujets de préoccupation étaient les routes, les canalisations, les écoles. Informatique ou pas, rien n'a vraiment changé sur ce plan-là.

Gianni Ghiringhelli
Archiviste

